

MAIRIE DE COLLOBRIÈRES



L'AGENDA 21 LOCAL

Présentation de la démarche et du
programme d'actions



Contrat de
Transition
Écologique



SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DE L'AGENDA 21 LOCAL DE COLLOBRIÈRES
2. RÉSUMÉ DU PROJET
3. DÉMARCHE AGENDA 21
4. LES ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE D'UN AGENDA 21 LOCAL
5. PROGRAMME D'ACTIONS
6. COMPOSITION DU PROGRAMME D'ACTIONS
7. LISTING DES ACTIONS
8. ANNEXES

PRÉSENTATION DE L'AGENDA 21 LOCAL DE COLLOBRIÈRES



"Nos objectifs entrent dans une politique de développement durable, de respect de l'environnement, de projets dynamiques, innovants, solidaires, sociaux et intergénérationnels."

Christine Amrane - Maire de Collobrières

Depuis des années le territoire de Collobrières est engagé dans une démarche de développement durable. Entre l'obtention du Contrat de Transition Écologique et la labellisation au Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2021, les actions en faveur du développement durable ne cessent d'augmenter au sein du territoire.

La volonté d'orienter le territoire vers une démarche de développement durable à la fois, respectueuse de l'environnement, des liens sociaux, tout en continuant à générer des retombées économiques locales, est sans équivoque.

L'ensemble des acteurs sont engagés ; les locaux, les porteurs de projets installés à Collobrières ainsi que la collectivité locale gérée par Mme le Maire Christine Amrane.

RÉSUMÉ DU PROJET

Collobrières est une commune rurale située au sud du département du Var (83) en région Sud PACA (Provence-Alpes-Côte-D'azur). Elle est localisée au cœur du Massif des Maures et dispose d'une superficie générale de 11268 hectares. Elle compte 1 997 habitants.

En 2010, la commune de Collobrières a rejoint l'intercommunalité Méditerranée-Porte des Maures qui se compose de 5 autres communes, et elle fait partie également du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Provence Méditerranée qui regroupe 32 communes.

Collobrières est connue sous le nom de la capitale de la châtaigne en raison de sa forte production locale, elle se caractérise également par l'organisation annuelle, depuis 38 ans de l'emblématique fête de la châtaigne qui attire de milliers de visiteurs chaque année.

Depuis plusieurs années, la commune dispose de la volonté de mettre en place un Agenda 21 Local. Cette démarche permettra à Collobrières de mettre en cohérence, à l'égard des enjeux locaux et des enjeux du développement durable l'ensemble des actions pour les années à venir jusqu'à 2030 et de construire avec les acteurs territoriaux et les parties prenantes un nouveau projet pour le territoire.

L'Agenda 21 Local de Collobrières sera divisé en 4 principales thèmes qui rappellent les finalités du développement durable, ces thèmes seront ensuite divisés en 11 axes permettant de classer les différentes actions qui ont déjà été réalisées, qui sont en phase de réalisation et qui sont en projet.

DÉMARCHE AGENDA 21

L'AGENDA 21, C'EST QUOI ?

L'Agenda 21 est un outil qui favorise la poursuite des objectifs suivants :

- Disposer d'un cadre de référence pour les projets et actions mises en œuvre par la collectivité, dans un souci de cohérence et de lisibilité ;
- Permettre d'évaluer les politiques menées au regard des enjeux du développement durable ;
- Mesurer les impacts des activités sur le territoire et maîtriser les leviers pour agir sur ces impacts ;
- Se rapprocher de la population, améliorer le service public et encourager l'émergence de nouveaux comportements, à travers la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire ;
- Renforcer la cohésion sociale sur le territoire.



L'AGENDA 21 LOCAL, À QUOI SERT-IL POUR UNE COLLECTIVITÉ ?

L'élaboration d'un Agenda 21 par une collectivité locale est un moyen de rendre plus lisible et cohérente son action en faveur du développement durable, tout en agissant sur l'ensemble de ses champs de compétences. L'Agenda 21 est ainsi une démarche structurante pour la collectivité et se construit de manière partagée avec les acteurs locaux et les citoyens. La décision d'élaborer un Agenda 21 est le résultat d'une réflexion en amont sur la volonté de la collectivité de s'engager dans une démarche globale de développement durable.



L'AGENDA 21 EST :

Une démarche qui aboutit à trois éléments complémentaires :

- Une réflexion globale sur un territoire ;
- Un document « chapeau » ou stratégique des enjeux du territoire et des orientations qui guideront l'action de la collectivité ;
- Un plan d'action concret avec des objectifs et un calendrier.

L'AGENDA 21 N'EST PAS :

- Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme (PADD) ;
- Le Programme Local de l'Habitat (PLH) ;
- Le Plan d'Accès Voirie Handicapés (PAVH) ;
- Le plan d'actions prioritaires du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- Le Plan Climat Énergie Territorial (PCET).

LES ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE D'UN AGENDA 21 LOCAL

Engagement dans la démarche

Le territoire doit s'approprier la démarche agenda 21 local, et fixer le cadre du projet de son élaboration.



État des lieux du territoire

Lors de cette phase il faut réaliser un état des lieux du territoire qui englobe les thématiques du développement durable (santé, énergie, urbanisme, solidarités, emploi...)



Diagnostic partagé

Fixer les grandes orientations que l'on souhaite donner à l'action de la collectivité pour la rendre conforme aux principes du développement durable.



Élaboration d'un programme d'actions

Décliner la stratégie préalablement définie sous forme d'un programme d'actions.



Suivi-évaluation des actions

Assurer un suivi évaluation de la démarche engagée, évaluer les impacts de celui-ci sur le territoire et de mettre en place un dispositif d'amélioration continue.



PROGRAMME D' ACTIONS

Compte tenu des objectifs de la commune à se développer vers le développement durable tout en prenant en compte les enjeux et les spécificités du territoire, un programme d'action est réalisé divisé en 4 principales thèmes :

- Développement économique
- Santé et lien social
- Environnement, énergie et transport
- Stratégie, gouvernance et éthique

Chaque thème est composé de un ou plusieurs axes, 11 axes en total sont proposés regroupant chacun des actions déjà engagées par la commune, en phase de réalisation et en projet.

Pour faciliter la lecture de ce programme d'actions, un listing selon l'état de l'action est établi. D'abord celles déjà réalisées, celles en cours (qui sont présentées en annexes avec plus de détails) et en fin celles qui sont en projet.

Ce programme d'actions est uniquement une première étape, présentant la démarche de Collobrières, d'autres améliorations et modifications seront faites au fur et à mesure de l'avancement de la démarche. L'enjeu majeur est de pouvoir se servir de cet outil sur le long terme et de pouvoir l'évaluer de manière efficace par la mise en place d'une charte permettant d'évaluer l'avancement des projets par l'ensemble des acteurs concernés.

COMPOSITION DU PROGRAMME D'ACTIONS

Thème 1 : Développement économique

Axe 1 : Soutenir et développer l'économie locale

Actions réalisées :

- > Créer l'association "Nostre Terraire"

Actions en projet :

- > Développer les activités de l'association "Nostre Terraire"
- > Soutenir aux agriculteurs et artisans
- > Communiquer sur les offres d'emplois et de formations

Axe 2 : Améliorer l'attractivité touristique locale

Actions en projet :

- > Mettre en place un système de quotas pour gérer les flux touristiques
- > Réhabiliter et valoriser le réseau de chemins de randonnée
- > Promouvoir la destination touristique
- > Développer des labels touristiques éco responsables
- > Développer des partenariats avec les structures locales

Thème 2 : Santé et lien social

Axe 3 : Soutenir et favoriser l'apprentissage des jeunes et des familles

Actions en cours (voir annexes) :

- > Favoriser l'apprentissage et l'accès au numérique
- > Mettre en place un accompagnement à la parentalité
- > Faciliter l'insertion des enfants à mobilité réduite

Action en projet :

- > Participer au forum de l'emploi
- > Organiser des formations BAFA

Axe 4 : Améliorer et développer les services

Actions en cours (voir annexes) :

- > Créer une maison de santé
- > Mettre en place la fête du livre

Actions en projet :

- > Développer des activités sportives pour les jeunes de la commune
- > Créer des ateliers à thèmes

Axe 5 : Favoriser une alimentation durable

Actions réalisées :

- > Obtenir la labellisation au Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- > Mettre en place un plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
- > Utiliser de fruits et légumes de saison dans les cantines scolaires

- > Créer un verger
- > Mettre en place une restauration responsable

Actions en projet :

- > Améliorer les modes de distributions en circuit court
- > Encourager les populations à consommer local
- > Inciter les restaurateurs à acheter chez les producteurs locaux
- > Sensibiliser les producteurs à la production naturelle
- > Mettre en place la démarche Slow-Food

Thème 3 : Environnement, énergie et transport

Axe 6 : Aménager un territoire durable

Actions en cours (voir annexes) :

- > Construire une salle polyvalente
- > Élaborer un règlement local de publicité
- > Aménager un parking durable

Actions en projet :

- > Créer des jardins partagés

Axe 7 : Valoriser et préserver la biodiversité, l'eau et les ressources naturelles

Actions réalisées :

- > Mettre en place des formations de sensibilisation
- > Mettre en place un d'arrosage de goutte à goutte

Actions en cours (voir annexes) :

- > Mettre en place un réseau d'eau potable
- > Réhabiliter une station d'épuration
- > Mettre en place d'une chaufferie en bois dans les écoles
- > Éliminer et valoriser les déchets

Actions en projet :

- > Faciliter l'accès à l'eau
- > Mettre en place un système de collecte et de tri
- > Inciter à la récupération de l'eau de pluie
- > Encourager à l'installation des équipements en faveur du développement durable
- > Promouvoir les énergies renouvelables dans l'habitat privé

Axe 8 : Améliorer les déplacements et le réseau de transport en commun

Actions en projet :

- > Mettre en place un pédibus pour les scolaires
- > Développer un système de covoiturage entre les locaux
- > Développer et faciliter l'usage du vélo
- > Développer un partenariat avec le réseau des bus scolaires
- > Aménager des places de stationnement réservées aux transports en commun

Thème 4 : Stratégie, gouvernance et éthique

Axe 9 : Informer et sensibiliser la population et les touristes

Actions en projet :

- > Sensibiliser les personnes au développement durable
- > Informer les habitants à la démarche d'Agenda 21 Local
- > Sensibiliser les touristes à la gestion des déchets et au respect du patrimoine naturel et culturel
- > Communiquer sur les éléments du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- > Communiquer sur des démarches exemplaires en termes de tourisme durable
- > Faire de la sensibilisation de proximité (porte à porte)

Axe 10 : Améliorer les services communaux

Actions en projet :

- > Développer une grille des critères de développement durable
- > Mettre en place le label Marianne au sein des services municipaux
- > Mettre en place un portail internet (Gestion Relation Citoyen - GRC)
- > Renforcer le recours à la dématérialisation

Axe 11 : Gouverner de manière collective

Actions en projet :

- > Renforcer les partenariats entre les acteurs économiques locaux
- > Mettre en place un mode de gouvernance collective
- > Mettre en place une boîte à suggestions

THÈME 1 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE




Mairie de Collobrières

AXE 1

SOUTENIR ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE

Cet axe vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre en matière d'économie locale responsable : création d'opportunités économiques, responsabilité sociétale des entreprises, développement de nouvelles filières dans un but d'économie circulaire, soutien à l'économie collaborative et à l'économie sociale et solidaire, développement de la commande publique responsable, soutien à l'insertion professionnelle par l'activité économique.


Actions réalisées




1. Créer l'association NOSTRE TERRAIRE dans le but d'apporter du soutien et de l'accompagnement aux porteurs de projets installés à Collobrières ou souhaitant s'installer. Cet accompagnement peut être sous plusieurs formes :

- > Aider au montage des dossiers de subventions pour les demandes de financement
- > Faire une veille sur les appels à projets (AAP) et informer les porteurs de projets dès qu'il y a un AAP en adéquation avec leurs besoins

Le rôle de l'association est également de sensibiliser les citoyens aux démarches du développement durable et au respect de l'environnement. Elle joue également un rôle dans le développement de la marque territoriale "Collobrières" et elle a pour objectif de promouvoir la marque à l'échelle locale mais aussi sur une échelle plus large.



Actions en projet



1. Développement des activités de l'association Nostre Terraire, par la création d'un projet collectif permettant de fédérer l'ensemble des acteurs territoriaux dans le but de contribuer au développement du territoire

2. Soutien aux agriculteurs et artisans en mettant en place des parcelles agricoles publiques et privées (240ha) avec l'obligation de cultiver bio ou naturel.

3. Communication des offres d'emplois et de formations sur le site de la commune permettant ainsi aux personnes en recherche d'emploi d'accéder aux différentes offres disponibles à Collobrières et à proximité



AXE 2

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE LOCALE

Cet axe vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre pour améliorer son offre touristique en tenant compte des valeurs du développement durable

Actions en projet

1. Mettre en place un système de quotas pour gérer les flux touristiques durant la période estivale ou lors des événements les plus importants (fête de la châtaigne)
2. Mettre en place une signalétique adaptée pour valoriser et préserver l'offre touristique locale (patrimoine naturel et culturel...)
3. Réhabiliter et valoriser le réseau de chemins de randonnée
4. Apporter des améliorations au niveau de l'organisation de la fête de la châtaigne en proposant plus de produits locaux et en incitant les producteurs à participer
5. Promouvoir la destination touristique en se servant d'internet et en mettant en place un plan de communication afin d'améliorer la visibilité de l'offre touristique
6. Développer des labels touristiques éco-responsables et durables pour attirer une nouvelle clientèle et améliorer l'image du territoire
7. Développer des partenariats avec les structures locales (restaurants, hôtels, prestataires de services, artisans) en se servant de la marque territoriale "Collobrières" comme moyen de communication

THÈME 2 : SANTÉ ET LIEN SOCIAL



Mairie de Collobrières

AXE 3

SOUTENIR ET FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES JEUNES ET DES FAMILLES

Cet axe vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en oeuvre en matière d'écocitoyenneté (sensibilisation et éducation à l'environnement), d'accès à la culture, et de cohésion sociale (solidarité, intergénérationnel, interculturel)

Actions en cours

1. Favorisation de l'apprentissage et l'accès au numérique
2. Mise en place d'un accompagnement à la parentalité
3. Facilitation de l'insertion des enfants à mobilité réduite

AXE 4

AMÉLIORER ET DÉVELOPPER LES SERVICES

Cet axe vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en oeuvre pour améliorer les différents services au sein du territoire ; santé, culture, tourisme afin de favoriser le lien social et améliorer la qualité de vie de la population locale

Actions en cours

1. Création d'une maison de santé
2. Mise en place de la fête du livre : nouveau moment festif

Actions en projet



1. Développer des activités sportives pour les jeunes de la commune
2. Créer des ateliers à thèmes durant les week-ends ou les vacances scolaires pour faire participer les locaux (petits et grands) et renforcer le lien social

AXE 5

FAVORISER UNE ALIMENTATION DURABLE

Cet axe vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre en matière d'alimentation durable : agriculture locale, accès de tous à une alimentation locale et de qualité, restauration collective

Actions réalisées

- 
1. Obtenir la labellisation au Projet Alimentaire Territorial (PAT) en mars 2021 dont Collobrières est pilote
 2. Mettre en place un plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire (Pesée, sensibilisation des enfants, récupération des biodéchets par un agriculteur local, mise en place du compostage, amélioration des conditions d'accueil des enfants (bruit, temps de repas).
 3. Utiliser de fruits et légumes de saison dans les cantines scolaires : 1 repas bio par mois et 1 repas
 4. Créer un verger avec les enfants du centre de loisirs
 5. Mettre en place une restauration responsable à la cantine : produits locaux et de saison, vaisselle durable....
- 

Actions en projet

- 
1. Améliorer les modes de distributions en circuit court
 2. Encourager les populations à consommer local
 3. Inciter les restaurateurs à acheter chez les producteurs locaux
afin de proposer des plats avec des produits locaux et naturels
au sein de leurs établissements
 4. Sensibiliser les producteurs à cultiver des produits naturels,
à utiliser des pratiques agricoles respectueuses de
l'environnement et à ne pas avoir recours à des produits
chimiques
 5. Mettre en place la démarche Slow-Food au sein de la commune
- 

THÈME 3 : ENVIRONNEMENT , ÉNERGIE ET TRANSPORT



Mairie de Collobrières

AXE 6

AMÉNAGER UN TERRITOIRE DURABLE

Cet axe vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en oeuvre pour intégrer les principes de développement durable dans ses politiques d'urbanisme : documents de planification (Plan Local d'Urbanisme (PLU), Schéma de cohérence territoriale (SCOT), opérations d'aménagement, de travaux et de voirie, bâti...)

Actions en cours

1. Construction d'une salle polyvalente
2. Élaboration d'un règlement local de publicité
3. Aménagement d'un parking public

AXE 7

VALORISER ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, L'EAU ET LES RESSOURCES NATURELLES

Cet axe vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre en matière de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles

: gestion des espaces verts et de nature,
gestion de la ressource en eau,
anticipation des risques et pollutions,
diminution et valorisation des déchets



Actions réalisées

1. Mettre en place des formations à destination des agents communaux sur la gestion des espaces verts zéro pesticide
2. Sensibiliser le personnel à la gestion des déchets au bureau en mettant en place de poubelles à séparation, recyclage des consommables (cartouches d'encre, piles...) et en les incitant à imprimer en noir et blanc et recto verso
3. Mettre en place un système d'arrosage de goutte à goutte avec l'eau de puits

Actions en cours

1. Mise en place un réseau d'eau potable
2. Réhabilitation d'une station d'épuration
3. Mise en place d'une chaufferie en bois dans les écoles
4. Élimination et valorisation des déchets

Actions en projet

- 
1. Faciliter l'accès à l'eau aux agriculteurs en difficultés et en manque d'eau pour cultiver leurs terres
 2. Mettre en place un système de collecte et de tri de tous les déchets recyclables produits au sein de la commune
 3. Inciter à la récupération de l'eau de pluie
 4. Encourager à l'installation des équipements en faveur du développement durable ainsi que promouvoir les énergies renouvelables dans l'habitat privé par la mise en place d'une aide financière ou une prime incitant la population à installer des équipements de production d'énergie renouvelable (capteurs photovoltaïques, isolation pour les maisons anciennes, chauffe-eau solaire...)
- 

AXE 8

AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS ET LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN

Cet axe vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre en matière de mobilité durable

Actions en projet

1. Mettre en place un pédibus pour les scolaires
2. Développer un système de covoiturage entre les locaux
3. Développer et faciliter l'usage du vélo en créant des aires de stationnement aménagés ou en mettant en place un système de location de vélo
4. Développer un partenariat avec le réseau des bus scolaires afin d'améliorer l'accès à la commune
5. Aménager des places de stationnement réservées aux transports en commun

THÈME 4 : STRATÉGIE, GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE





Mairie de Collobrières

AXE 9

INFORMER ET SENSIBILISER LA POPULATION ET LES TOURISTES

Cet axe vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre en matière de sensibilisation et communication autour du développement durable

Actions en projet



- 
1. Sensibiliser les personnes au développement durable
 2. Informer les habitants à la démarche d'Agenda 21 Local
 3. Sensibiliser les touristes à la gestion des déchets et au respect du patrimoine naturel et culturel
 4. Communiquer sur les éléments du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui visent à préserver le patrimoine rural
 5. Communiquer sur des démarches exemplaires en termes de tourisme durable
 6. Faire de la sensibilisation de proximité (porte à porte)
- 

AXE 10

AMÉLIORER LES SERVICES COMMUNAUX

Cet axe vise à apprécier les démarches et actions que la collectivité met en œuvre pour montrer son engagement et son exemplarité en matière de développement durable

Actions en projet


- 
1. Développer une grille des critères de développement durable permettant d'évaluer l'ensemble des projets de la commune
 2. Mettre en place le label Marianne au sein des services municipaux pour faire reconnaître la qualité des services de la collectivité et récompenser le personnel
 3. Mettre en place un portail internet (Gestion Relation Citoyen - GRC) afin de simplifier les démarches administratives des habitants
 4. Renforcer le recours à la dématérialisation et réduire la consommation de papier dans les services municipaux et communaux
- 

AXE 11

GOUVERNER DE MANIÈRE COLLECTIVE

Cet axe vise à apprécier la politique de développement durable de la collectivité à travers plusieurs de ses composantes : la structuration de la stratégie globale, la concertation des acteurs locaux, la mise en place d'une gouvernance collective

Actions en projet



1. Renforcer les partenariats entre les acteurs économiques

locaux et la collectivité

2. Mettre en place un mode de gouvernance collective en

fédérant l'ensemble des projets de la commune afin de créer

un projet collectif d'intérêt général

3. Mettre en place une boîte à suggestions tenue par la Mairie

à l'usage de la population et les professionnels locaux pour une

meilleure qualité de service et une meilleure prise de décisions

en tenant compte les besoins, remarques et attentes de

l'ensemble des parties prenantes



ANNEXES

THÈME 2 : santé et lien social

Axe 3 : soutenir et favoriser
l'apprentissage des jeunes et des familles

ACTION EN COURS DE RÉALISATION : FAVORISATION DE L'APPRENTISSAGE ET L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Responsable (s) : service jeunesse

Élu référent : le Maire

Action détaillée

La commune de Collobrières s'engage depuis plusieurs années dans des actions éducatives à destination des scolaires et leurs familles, avec l'aide de plusieurs institutions comme la CAF ou le CCAS.

Le projet de l'inclusion numérique est parmi les priorités du service jeunesse. Il a pour objectif de mettre en place école numérique rurale et de former les élèves des écoles à l'utilisation du numérique afin de les préparer au collège où le recours aux ordinateurs est plus répandu (accès pronote, dématérialisation des documents...). Cette aide sera également destinée aux parents ayant des difficultés avec le numérique, des ateliers personnalisés seront préparés.

Résultats attendus

- Améliorer l'accès au numérique pour les scolaires et les familles en difficulté
- Préparer les élèves à l'intégration du collège
- Développer des outils nouveaux au service de l'enseignement

Finalités développement durable

- Épanouissement de tous les êtres humains -
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

THÈME 2 : santé et lien social

Axe 3 : soutenir et favoriser
l'apprentissage des jeunes et des familles

ACTION EN COURS DE RÉALISATION : MISE EN PLACE D'UN ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Responsable (s) : service jeunesse

Élu référent : le Maire

Action détaillée

Mettre en place un accompagnement personnalisé à la parentalité selon les besoins des familles. Le service jeunesse travaille en collaborations avec les écoles qui se chargent de transmettre et signaler aux institutions spécialisées les besoins et les difficultés des familles pour que ces derniers soient pris en charge. Ce travail de réseau permet par la suite de mettre en place des ateliers sur certaines thématiques afin d'accompagner au mieux individuellement ou collectivement les parents en difficulté.

Résultats attendus

- Accompagner les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants
- Accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux
- Améliorer les relations entre les familles et l'école

Finalités développement durable

- Épanouissement de tous les êtres humains -
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

THÈME 2 : santé et lien social

Axe 4 : améliorer et développer les services

ACTION EN COURS DE RÉALISATION : CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ

Responsable (s) : service technique

Élu référent : le Maire

Action détaillée

Collobrières se situe à plus de 15 kilomètres de Pierrefeu du Var qui bénéficie sur son territoire de la présence de différents professionnels de santé : un généraliste, un dentiste, une pharmacie, deux cabinets infirmiers, un kinésithérapeute, un orthophoniste et la permanence pédicure. Cependant, il y a un problème de la pérennité et du maintien de ces services de santé de proximité, en raison d'une part de la nécessité de passer le relais et d'attirer des jeunes professionnels et d'autre part un environnement qui n'est pas adapté à l'exercice de leur profession (cabinets et pharmacie qui bénéficie d'une dérogation aux règles d'accessibilité...). La commune de Collobrières a donc décidé de mettre en place une maison de santé au sein de la commune regroupant l'ensemble des professionnels situé auparavant. Pour cela, il y a la possibilité d'agrandir le bâtiment qui abrite déjà le docteur de la commune, un cabinet infirmier et l'orthophoniste afin de pouvoir à terme y créer un pôle santé, cet emplacement est idéalement situé, au cœur du village avec des stationnements à proximité, très facile d'accès pour l'ensemble de la population. L'implantation de cette maison de santé permettrait d'offrir aux patients un cadre convivial et attractif en lien également avec d'autres structures médicales ou associatives qui pourraient mutualiser certains services de santé : l'IME, centre Jean Itard, la micro-crèche et l'association ADMR d'aide à domicile de Collobrières.

Résultats attendus

- Améliorer les conditions d'exercice libéral
- Proposer aux habitants une offre de soins plus étoffée et accessible
- Garantir un parcours de santé coordonné avec une concertation des professionnels
- Proposer une prise en charge globale
- Réduire l'isolement en renforçant les liens entre les professionnels de santé,
- Faciliter et améliorer la prise en charge

Finalités développement durable

- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

THÈME 2 : santé et lien social

Axe 4 : Améliorer et développer les services

ACTION EN COURS DE RÉALISATION : MISE EN PLACE DE LA FÊTE DU LIVRE

Responsable (s) : service tourisme

Élu référent : le Maire

Action détaillée

L'office de tourisme (OT) en accord avec la mairie a décidé de mettre en place un nouvel événement à partir de l'année 2021. Cet événement consiste à organiser la fête du Livre au sein de la commune. L'organisation de l'évènement se fait avec l'aide de deux habitants volontaires.

La fête consiste à exposer des livres en vente, organiser des ateliers lectures et des animations ainsi que faire venir une tête d'affiche pour marquer le coup car il s'agit de la première édition de cette fête et pour garantir sa pérennité la commune doit proposer une fête de qualité avec des services et des invités importants qui pourront donner envie aux touristes et visiteurs de participer et revenir les prochaines années.

Résultats attendus

- Améliorer l'accès aux loisirs
- Dynamiser le territoire
- Favoriser le lien social
- Proposer davantage de festivités tout au long de l'année et hors période estivale

Finalités développement durable

- Épanouissement de tous les êtres humains -
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

ACTION EN COURS DE RÉALISATION : CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE

Responsable (s) : service urbanisme

Élu référent : le Maire

Action détaillée

La construction d'un bâtiment à hautes performances énergétiques qui représentera un lieu d'échanges et de rencontres au sein du territoire. Il permettra également :

- L'organisation d'évènements festifs publics et privés
- La pratique des sports doux en salle
- L'organisation d'évènements culturels, économiques et sociaux.

Afin d'informer la population de ce projet, des modalités de concertation et d'information sont prévues :

- Mise à disposition d'un livre blanc à la Mairie sur lequel chacun peut faire part de ses remarques et poser des questions
- Exposition publique à venir, organisées dans le respect des contraintes sanitaires
- Informations publiées sur le site internet de la commune, et par le biais de la newsletter mensuelle pour rendre compte de l'évolution du projet

Résultats attendus

- Proposer un lieu convivial et innovant au sein du territoire
- Dynamiser la commune
- Créer des liens sociaux

Finalités développement durable

- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

ACTION EN COURS DE RÉALISATION : ÉLABORATION D'UN REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (CAUE)

Responsable (s) : service urbanisme

Élu référent : le Maire

Action détaillée

La commune a signé une convention avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), un organisme investi qui a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement au sein d'un territoire et donc de s'investir dans une mission d'intérêt public.

L'intervention du CAUE est divisée en deux volets :

- Le premier comprend : l'analyse urbaines afin d'identifier les secteurs architecturaux qui compose la commune, la recherche des éléments architecturaux et paysages remarquables, l'analyse des teintes du socle géographique et du paysage, l'élaboration d'une palette de couleurs en adéquation avec les styles architecturaux prédéfinis.
- Le second volet concerne : la charte pour la création ou la modification des devantures et des terrasses commerciales. Pour cela un travail de recensement des terrasses et devantures commerciales va être établie, ensuite un recueil historique des commerces et des besoins des commerçants qui va permettre à la fin d'élaborer la charte pour la création ou la transformation de ces devantures.

Résultats attendus

- Aménager le territoire de façon harmonieuse.
- Aider à la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la gestion des ressources naturelles ou les économies d'énergie.

Finalités développement durable

- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

ACTION EN COURS DE RÉALISATION : AMÉNAGEMENT D'UN PARKING PUBLIC

Responsable (s) : service urbanisme

Élu référent : le Maire

Action détaillée

Le terrain de Terre Rousse a été acquis il y a 7 par la commune. En 2021 les travaux de réaménagement ont commencé afin d'améliorer le stationnement.

Le parking a été acquis en tant que terrain naturel présentant des dégradations liées au ruissellement de surface. L'entreprise COLAS a été donc retenue afin de réaliser les travaux suivants :

- Aménagement de 105 place de stationnement dont 6 aux personnes à mobilité réduite
- Création d'un cheminement piéton assurant la liaison entre le parking et le village
- Amélioration de l'éclairage public
- Mise en place des voies exprès pour les personnes à mobilités réduite

Résultats attendus

- Rendre le site de Terre rousse plus accessible à un maximum du public
- Créer les conditions favorables, notamment en termes de sécurité et de stationnement.

Finalités développement durable

- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

ACTION : CRÉER DES JARDINS PARTAGÉS

Responsable (s) : service urbanisme

Élu référent : le Maire

État : en phase de réalisation

Action détaillée

La commune accompagnée de quelques citoyens locaux ainsi que de l'association Nostre Terraire, disposent de la volonté de créer des jardins partagés au sein du territoire, d'abord pour favoriser l'insertion et la solidarité entre la population locale mais également pour contribuer au respect de l'environnement, au maintien de la biodiversité et au développement d'un espace végétal à Collobrières.

Ce lieu va également être ouvert aux scolaires, qui pourront à la fois pratiquer des activités de jardinages et de sensibiliser sur la cause environnementale.

Le projet est actuellement en phase de recherche de terrain.

Résultats attendus

- Offrir la possibilité aux habitants de bénéficier d'un jardin
- Encourager le développement d'actions collectives
- Encourager à la gestion écologique et naturelles des jardins

Finalités développement durable

Finalités développement durable

- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de consommation responsables

ACTION EN COURS DE RÉALISATION : RÉHABILITATION D'UNE STATION D'ÉPURATION

Responsable (s) : service environnement

Élu référent : le Maire

Action détaillée

La station d'épuration actuelle a été construite en 1982 et a été déclarée non conforme par le préfet en 2014 avec la mise en demeure de faire les travaux, sous peine de stopper l'urbanisation. Après plusieurs études et la recherche de financements, la commune a décidé de conserver les ouvrages, d'en changer certains, et de créer une nouvelle filière de traitement des boues d'épuration, plus écologique et mieux intégrée au paysage.

Le chantier a démarré fin 2019, la commune finance 41% du cout total et le reste par des subventions. Les travaux avancent mais avec quelques retards engendrés par l'épidémie de Covid-19. La mise en service est prévue pour l'année 2021.

Résultats attendus

- Mettre en place un système d'épuration optimal d'eau, plus performant et écologique
- Protéger l'environnement et le cadre naturel

Finalités développement durable

- Épanouissement de tous les êtres humains
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère

THÈME 3 : environnement, énergie et transport

Axe 7 : valoriser et préserver la biodiversité
l'eau et les ressources naturelles

ACTION EN COURS DE RÉALISATION : MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'EAU POTABLE

Responsable (s) : service environnement

Élu référent : le Maire

Action détaillée

Réhabilitation de la canalisation route de Grimaud situé à la sortie de la commune jusqu'au petit Pra de Castel. Une vérification de l'état intérieur de la canalisation posée en 1890 a mis en évidence une corrosion interne importante associée à un colmatage généralisé de calcite mélangé aux oxydes ferreux. Le temps de séjour important de l'eau sur ce long linéaire à faible densité de branchement est un facteur favorisant la coloration de l'eau. 3 purges automatiques ont été installées afin de limiter ce phénomène en attendant les travaux de réfection de la conduite programmée cette année (2021).

Résultats attendus

- Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement
- Assurer une gestion durable des ressources en eau
- Renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

Finalités développement durable

- Épanouissement de tous les êtres humains
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

THÈME 3 : environnement, énergie et transport

Axe 7 : valoriser et préserver la biodiversité
l'eau et les ressources naturelles

ACTION EN COURS DE RÉALISATION : MISE EN PLACE D'UNE CHAUFFERIE EN BOIS AUX ÉCOLES

Responsable (s) : service
environnement, service jeunesse

Élu référent : le Maire

Action détaillée

Construction d'une chaufferie sur le terrain de l'école maternelle ainsi qu'un réseau de chaleur pour alimenter la maternelle et la primaire, mise en place de 2 sous-stations dans les chaufferies actuelles, création d'un réseau hydraulique pour l'étage de l'école (partie actuellement chauffée via des pompes à chaleur). La fin du projet est prévue pour fin 2022.

Résultats attendus

- Améliorer énergétique
- Baisse des émissions de CO₂
- Utilisation durable d'une ressource locale (Bois-énergie du massif des Maures).

Finalités développement durable

- Épanouissement de tous les êtres humains
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère